

LES MARES , UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ



C

es petites nappes d'eau dormante ont peu à peu disparu du paysage du Pays de Retz, fragilisant davantage la faune et la flore qui en dépendaient.

En effet, les mares abritent une grande diversité et leur bonne gestion contribue à la préservation de l'environnement.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Logne et Grand Lieu, basé à Corcoué sur Logne (44) nous indique comment ses membres accompagnent les projets de mares sur le territoire. Le projet HeMa (Haies et Mares) initié par le Syndicat de Bassin Versant de Grand Lieu, a en effet pour objectif d'accompagner techniquement et financièrement tous les publics qui ont

comme projet de créer ou restaurer une mare naturelle. « Pour créer du lien entre celles-ci, le projet [...] HeMa a été initié fin 2021 entre les collectivités et plusieurs partenaires techniques. » comme l'explique la Syndicat de Bassin Versant de Grand Lieu sur son site. L'année dernière le comité HeMa a été fondé pour réunir tous les acteurs du bassin de Grand Lieu. Elizabeth LAGADEC, chargée de projet Biodiversité au CPIE Logne et Grand Lieu explique l'importance de ce projet.

UN VÉRITABLE ATOUT POUR LA BIODIVERSITÉ

En réalité peu d'espèces vivent dans les mares puisque celles-ci sont temporaires, cependant, de nombreuses espèces végétales et animales dépendent de ces petits plans d'eau pour se reproduire et se développer. Certains animaux y trouvent aussi de quoi se nourrir, comme la

couleuvre aquatique, mais surtout pour s'abreuver. Selon le tableau d'identification de L'Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts (IASSEF) réalisé dans la mare pédagogique du Rond-Point des Héros de la Résistance, L'Isle-Adam (95), les mares sont le refuge de beaucoup d'amphibiens (têtards, grenouilles...), de zygoptères (agrions), d'anisoptères (libellules), etc... Parmi ces espèces, de nombreuses sont rares ou menacées. Il est donc important de les préserver ainsi que leur habitat.

UN RÔLE DE RÉGULATION

Elizabeth LAGADEC indique également qu'en plus d'avoir un intérêt pour la faune, les mares assurent évidemment de nombreux services pour l'eau.

Image 1
Mare de la Réserve Naturelle Régionale des Cailleries à Saint Colomban

Premièrement, elles retiennent l'eau mais agissent aussi comme un système de filtrage, la végétation absorbe les éventuels pesticides présents dans l'eau, et en améliore donc sa qualité. Christine Argillier, directrice de recherches à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) indique alors au journal La Croix : « les milieux aquatiques jouent le rôle de régulateur biochimique : comme l'océan, les plans d'eau douce absorbent le CO2. Ils contribuent donc à l'équilibre climatique. »

COMMENT CRÉER UNE MARE ET L'ENTREtenir ?

Elizabeth LAGADEC a organisé, ce samedi 11 mars 2023, un atelier d'information sur la création et la restauration de mares naturelles pour les particuliers. Elle explique alors que la création et l'entretien de mares naturelles prend en compte beaucoup de facteurs et de conditions. Elles doivent, par exemple, avoir une exposition lumineuse suffisante, le contexte paysager doit également être adéquat pour que la végétation puisse s'y développer, il ne faut pas tondre au ras de la mare, etc... Pour conclure, plus il y a de mares, mieux c'est, mais elles doivent être placées au bon endroit et dans de bonnes conditions.



"Les mares ne sont pas réellement menacées, simplement pendant longtemps, les gens en avaient une image négative car elles attiraient les moustiques, etc... Alors elles ont petit à petit disparu du paysage, ont été délaissées et se sont donc refermées."

Pour aller plus loin :
Site CPIE Logne et Grand-Lieu
(cpie-logne-et-grandlieu.org)



Image 2

Atelier sur la création et restauration des mares naturelles, organisé par le CPIE Logne et Grand Lieu

Image 3

Elizabeth LAGADEC, chargé de projet Biodiversité au CPIE Logne et Grand Lieu

Image 4

Mare de la Réserve Naturelle Régionale des Cailleries à Saint Colomban